



Compte rendu du CDAS du 10 octobre 2018

Le 1^{er} point du jour est la désignation de FO comme secrétaire adjoint.

Le 2^{ème} point du jour est l'approbation à l'unanimité du PV du 7 juin 2018.

Le 3^{ème} point du jour porte sur les crédits de l'action locale (CAL 2018).

Le budget 2018 s'élève à 59 801 €. Par rapport à certains départements, il est conséquent car il tient compte des élèves de l'ENFIP. Le montant minimum accordé aux plus petits départements est de 16 000 €. D'une année sur l'autre, le budget ne peut pas augmenter ou diminuer de plus de 5 %.

Le budget de l'arbre de Noël s'élève à 31 824 €.

Il représente 53 % du budget annuel. Il a été engagé en totalité à un 1 € près. Ce budget comprend les chèques KADÉOS pour un montant prévu de 20 129 € sachant que l'on ne connaît pas le nombre exact d'enfants à ce jour car les élèves contrôleurs viennent seulement d'intégrer l'ENFIP. Pour l'instant, le budget est basé sur 710 chèques à 30 €. On ne peut malheureusement pas reporter l'achat de chèques KADÉOS d'une année sur l'autre ; le délégué n'ayant maintenant plus le droit de détenir des valeurs.

Le budget des actions « pour créer des liens » s'élève à 22 369 €.

Le montant engagé et/ou payé à ce jour est de 22 659 € se répartissant de la façon suivante :

- la galette des rois des retraités a concerné 80 personnes pour 1 576,70 € ;
- 74 retraités ont participé au repas du 26 janvier 2018 pour 1 742 € ;
- 2 spectacles à la 2Deuches vont concerner 75 personnes pour un montant de 1 089 € ;
- 38 personnes vont aller au café-théâtre « Défonce de rire » le 24 octobre 2018 pour un coût de 276 € ;
- 1 spectacle pour 40 enfants a eu lieu le mercredi 11 avril 2018 pour un budget de 280 € ;
- la sortie famille le 5 mai 2018 au zoo de Beauval a rencontré un franc succès : 54 personnes ont pu y participer pour un coût pour le CAL de 3 170,42 € ;
- la sortie retraités en Corrèze vient d'avoir lieu. Le jeudi 13 septembre, 47 personnes ont pu y participer pour un coût de 2 856 € ;
- 45 enfants vont partir à DISNEYLAND les 22 et 23 octobre pour un coût pour le CAL de 11 500 € ;
- enfin les dépenses diverses fournitures s'élèvent à ce jour à 168,88 €.

Le budget des « actions d'information et prévention » s'élève à 4 908 €.

A ce jour, les dépenses pourraient s'élever à 6 670 €.

Une session de préparation à la retraite a eu lieu au printemps pour un coût de 980 €. Une deuxième session va être organisée en novembre. 25 personnes sont déjà inscrites. Cette session va coûter beaucoup plus cher (entre 1 300 et 1 400 €) car les médecins de prévention n'ont plus le temps d'y participer. Il a fallu faire appel à des intervenants extérieurs qui se font rémunérer.

Un point a été fait sur la prestation de la psychologue. Pour l'instant, les bons pour 3 séances à 55 € sont délivrés à la demande de l'agent par l'assistante sociale. A ce jour, 26 bons ont été délivrés. Si tous les bons sont utilisés avant la fin de l'année, le budget prévisionnel sera largement dépassé : 3 900 € au lieu de 1 760 €.

Au budget 2018, il avait été prévu 22 consultations à 54 € chez un avocat pour un montant de 1 188 €. A ce jour, il y a eu 11 consultations pour 594 €.

La ligne « action santé publique » pourra être supprimée car c'est maintenant la mutuelle qui prend en charge les conférences sur la santé. Il n'y en a pas eu d'organisées en 2018.

Le coût des séances de la conseillère en éducation sociale et familiale est maintenant pris en charge par le budget régional (Chorus Lyon). Elle intervient tous les jeudis matin sur rendez-vous à la délégation ou sur son lieu de travail à La Pardieu pendant les heures de repas.

Le budget 2018 des coins repas s'élève à 700 €. 139,98 € ont été dépensés.

Le 4ème point du jour porte sur la programmation des sorties 2019

La sortie famille

La sortie au Zoo de Beauval est reconduite car 90 personnes n'ont pas été retenues en 2018. Si elles se réinscrivent, elles seront prioritaires. Le tarif est reconduit également par soucis d'égalité : 10 € par adulte et de 5 € par enfant. Le repas sera tiré du sac. Pour le CAL, le coût revient aux environs de 60 € par personne.

La sortie enfants

La sortie choisie est MICROPOLIS pour un samedi en juin. Le prix laissé à charge sera de 10 € par enfant. Le coût n'est pas encore connu car les appels d'offre sont lancés par Lyon qui se charge également des devis.

Au cas où la sortie MICROPOLIS ne pourrait pas avoir lieu, les représentants du personnel ont voté à l'unanimité que la sortie enfants aurait lieu au PAL.

La sortie retraités

Il a été décidé d'effectuer une journée en septembre 2019 dans la Drôme avec la visite du Prieuré de Charrière à Châteauneuf de Galaure et la visite guidée du palais et de son espace muséographique du Facteur Cheval à Hauterives. Un repas est prévu au restaurant.

Le prix demandé par participant sera de 25 €.

En option 2, il a été choisi de retenir la visite de la ville de Bourges.

Vu le montant du budget 2019 qui risque d'être à la baisse, a été soumis au vote, dès à présent, la reconduction pour les retraités de la traditionnelle galette des rois qui aura lieu en janvier et du repas prévu au printemps. En effet, ces deux actions risquent d'être programmées avant le vote du budget 2019.

La reconduction de la galette des rois a été votée à l'unanimité. En revanche, devant le risque d'une baisse importante du budget, Solidaires s'est abstenu sur la reconduction du repas des retraités.

Le dernier point à l'ordre du jour a traité des questions diverses

Une organisation syndicale a demandé au Président du CDAS d'inviter les communes à mettre en place les chèques CESU pour les familles des Finances dont les enfants utilisent les cantines, les garderies, les centres de loisirs, etc. Le Président s'est engagé à le faire pour les plus grandes d'entre elles.

Il a été demandé que les coordonnées des assistantes sociales apparaissent sur la plaquette remise aux élèves qui intègrent l'ENFIP. La centrale a répondu que ce n'était pas possible car la plaquette était nationale.

Une nouvelle fois nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou les médecins de prévention.

Les élus CGT présents : Joëlle BEUZIT, Andrée CHANCLU et Agnès PASSEMARD